



Conseil de sécurité

Distr.
GÉNÉRALE

S/1996/688
23 août 1996
FRANÇAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

LETTRE DATÉE DU 23 AOÛT 1996, ADRESSÉE AU PRÉSIDENT DU CONSEIL
DE SÉCURITÉ PAR LE REPRÉSENTANT PERMANENT DE L'ÉRYTHRÉE AUPRÈS
DE L'ORGANISATION DES NATIONS UNIES

J'ai l'honneur de vous faire tenir ci-joint une lettre datée du
23 août 1966, qui vous est adressée par M. Petros Solomon, Ministre des affaires
étrangères de l'Érythrée, relative à la situation sur l'île de la Petite-Hanich,
en mer Rouge.

Je vous serais reconnaissant de bien vouloir faire distribuer le texte de
la présente lettre et de son annexe comme document du Conseil de sécurité.

Le Représentant permanent

(Signé) Amdemicael KAHSAL

ANNEXE

Lettre datée du 23 août 1996, adressée au Président du Conseil de sécurité par le Ministre des affaires étrangères de l'Érythrée

Vous aurez été informé de la décision prise unilatéralement par le Gouvernement érythréen d'évacuer l'île de la Petite-Hanich en geste de bonne volonté, afin de ne pas entraver le processus d'arbitrage auquel l'Érythrée est fermement attachée et de garantir la paix dans la région. Mon gouvernement a pris cette décision tout en soulignant qu'il n'existe pas d'éléments suffisants pour remettre en cause le bien-fondé de sa présence sur l'île.

Cela étant, nous avons été surpris d'apprendre que le Conseil de sécurité s'était alarmé de la situation et avait demandé le "retrait immédiat de l'Érythrée". Il ne nous appartient pas de spéculer sur les facteurs qui ont conduit à cette réaction injustifiée, mais nous aimerions croire que le Conseil de sécurité n'est pas influencé plus que de raison par les accusations fallacieuses du Yémen qui, en réalité, n'a de cesse de commettre des actes de provocation destinés à compromettre la décision constructive que nous avons prise en vue de faciliter le processus d'arbitrage. J'ai à l'esprit les provocations auxquelles s'est livrée le Yémen le 19 août 1996, un jour seulement après avoir été officiellement informé par le Gouvernement français de notre décision d'évacuer l'île.

Le Ministre des affaires étrangères

(Signé) Petros SOLOMON
